

■ **Constantin et fils électricité Sàrl**, à Bursins, CH-550-1033992-4, travaux d'installations électriques et vente d'appareils électriques (FOSC du 17.04.2003, p. 13/955726). Statuts modifiés le 2 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 2 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel, à la dernière adresse communiquée. Le capital social de CHF 20'000 est divisé en 200 parts de CHF 100. Constantin Firmin, élu président, est désormais titulaire de 110 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 11'000), et Constantin Patrick de 90 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 9'000).
Registre journalier no 8584 du 05.06.2009
(05061500 / CH-550.1.033.992-4)